

RAF 2016 – annexe 6 Les chiffres du secteur – Restitution des débats

Intervenants

Benoît Danart (CNC)
Stéphane Le Bars (SPFA)
Béatrice de Fournoux (Afdas)
Carole Perraut (Audiens)
Jack Aubert (SPFA)

Présentation conjointe CNC/SPFA

Commentaires en cours de présentation

Stéphane Le Bars.

Production audiovisuelle. La limite des 300 heures de production audiovisuelle par an est le plafond de verre que nous devons crever. La question posée est celle de la capacité de financement des diffuseurs, qui s'établit aujourd'hui dans une fourchette de 40 à 50 M€/an. Nous savons que le marché mondial est très demandeur d'images et d'animation.

En 2015, dans l'attente des réformes du COSIP et du crédit d'impôt, beaucoup de dépôts de dossiers ont été différés. Les chiffres de 2015 sont donc un peu faussés.

La structure de financement a connu une évolution notable. Il y a 10 ans, la part de financement étranger était de l'ordre de 40% ; elle est descendue à 25%. C'est presque un schéma idéal, qu'on aimerait voir se reproduire pour le cinéma, où la situation est beaucoup plus déséquilibrée, avec une part étrangère plus importante. L'exposition au marché international est une bonne chose, revendiquée, mais il faut être fort sur son marché national pour être fort du point de vue patrimonial et pouvoir imposer de meilleures répartitions des dépenses.

Production cinéma. Il n'y a eu que 3 longs métrages d'animation agréés en 2015. On observe une remontée en 2016, mais les difficultés demeurent, notamment de financement. La part du financement étranger s'élève à 45%. Le constat n'est pas nouveau : il y a un sous-financement français, du fait notamment de la faible implication des chaînes, autour de 10%. Il faut trouver des solutions. Il y a actuellement une réflexion au CNC sur une réforme de l'agrément et une redéfinition de la grille dans le sens d'une relocalisation. Le SPFA s'associe à cette réflexion mais, pour nous, ce n'est qu'une petite partie de la solution, qui est à chercher dans une refonte des mécanismes de soutien au cinéma. Nous espérons qu'il y aura des annonces dans ce sens en juin prochain, à Annecy.

Export. L'animation reste le premier genre à l'export et a battu des records en 2015, qui devraient être à nouveau battus en 2016 et 2017. L'exportation est portée par ces nouveaux acteurs que sont les plateformes de SVOD, très gourmandes d'animation, notamment du fait que les chaînes pour enfants enregistrent les plus faibles taux de désabonnement. Elles doivent évidemment, d'une part, se fournir en programmes mais, d'autre part, poussent les grands réseaux américains historiques à redynamiser leurs investissements pour faire face à cette concurrence. Il y a aujourd'hui une ébullition du marché international.

Cette compétition profite à l'animation française. A titre d'exemple, au dernier MIP Junior de Cannes, sur les 30 programmes les plus visionnés par les acheteurs internationaux, il y avait 16 programmes français ; et 7 programmes français parmi les 10 premiers.

Le cinéma a également enregistré des records à l'exportation : 15 M entrées pour *Le petit prince*, 2,5 pour *Asterix*, plus de 2 pour *Mune*. L'international représente 60% des entrées des films d'animation français. On doit donc constater une dépendance à 3 films aux budgets importants, mal financés en France et par conséquent fabriqués très largement à l'étranger.

Benoît Danard annonce pour l'an prochain la mise en place par le CNC d'un soutien automatique à l'export.

Entrées cinéma. On a enregistré en 2015 5,5 M d'entrées pour les films français, et 2016 sera une mauvaise année avec des prévisions autour de 2 M. Les films américains totalisent de 70 à 80% des parts de marché. Quel type de long métrage d'animation faut-il faire pour exister sur un marché devenu très encombré ?

Offre télévisuelle. 45% de l'offre est française, ce qui est inédit en Europe, où l'offre domestique dans les grands pays est plutôt de l'ordre de 10%. Mais on assiste à un patient travail de destruction de leurs obligations par les chaînes commerciales.

On note une forte augmentation de la consommation de télévision de rattrapage (20% de la consommation globale). Comment monétiser cette consommation numérique ?

Echanges avec la salle

Sofi Vaillant (SPIAC-CGT) déplore que des films excellents n'aient pas pu trouver leur public et souligne leur trop faible exposition en salles, et interroge les intervenants sur leur rentabilité et celle des films à gros budgets fabriqués à l'étranger.

Benoît Danard fait observer que la rentabilité des films ne s'apprécie pas uni-

quement d'après le nombre d'entrées en salles, et doit l'être sur une longue période.

Stéphane Le Bars, puis **Jacques Bled**, reviennent sur le sous-financement domestique. Ce dernier, au nom du collège cinéma du SPFA qu'il préside, évoque une piste de réflexion complémentaire : un prélèvement sélectif sur les recettes des films étrangers qui sortent en France.